



Rebonds

L'Europe, fausse victime de la mondialisation

ZAKI LAÏDI directeur de recherche au Centre d'études européennes de Sciences-Po.

QUOTIDIEN : mercredi 30 juillet 2008

Les négociations de la dernière chance ont repris à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), mais avant même que celles-ci s'engagent formellement, le président de la République a lancé une charge préventive contre le commissaire européen Mandelson, accusé de brader les intérêts de l'Europe agricole pour un plat de lentilles industrielles. Il y a à l'évidence un discours présidentiel bien rôdé, qui consiste à dire et répéter que l'Europe ne sait décidément pas se défendre dans la mondialisation. Qu'elle en serait l'idiot utile, qui en appliquerait toutes les règles tandis que ses concurrents les violeraient. Cette rhétorique fort utile, car désignant un bouc émissaire, est-elle fondée ? Prenons trois exemples concrets.

La protection commerciale. L'Europe est-elle moins protégée que les Etats-Unis ? A l'évidence, non. Le niveau moyen de protection est de 3,1 % pour l'Europe contre 2,3 pour les Etats-Unis. Certes, ces derniers protègent plus leurs textiles que nous. Mais s'ils agissent ainsi, c'est parce que notre industrie textile s'est mieux adaptée que la leur. Quand, en 2005, le président Bush a voulu protéger la sidérurgie américaine pour sauver 8 000 emplois menacés par la concurrence européenne, il en a détruit 60 000 dans tous les domaines qui utilisaient les produits sidérurgiques. Le protectionnisme est contestable non parce qu'il ne serait pas politiquement correct, mais parce qu'il est économiquement inefficace. De surcroît, quand le président de la République prétend qu'un accord à l'OMC détruirait 100 000 emplois dans l'agriculture, il avance des chiffres sans jamais les étayer. Or aucun économiste français ou européen ne se reconnaît dans ces chiffres. Tous les estiment erronés, d'autant que l'Europe conservera la possibilité de protéger ses produits sensibles comme les viandes et certains produits laitiers. On est là dans un exercice politique typiquement populiste. On affole le peuple au moment où il connaît de réelles difficultés. En matière commerciale, l'Europe n'est pas une passoire. Elle a simplement avantage à une plus grande ouverture des marchés émergents, où ses performances sont d'ailleurs spectaculaires, notamment grâce au dynamisme incomparable de l'Allemagne. Rappelons que sur les marchés émergents (Russie, Chine, Inde, Brésil) les exportateurs européens sont, dans les quatre cas, devant les Américains. En outre, le commerce mondial n'est pas une jungle où l'on ferait ce que l'on voudrait. A l'OMC, une juridiction arbitre les conflits commerciaux et l'Europe y est très présente. Elle y a eu recours 78 fois et a été mise en cause 62 fois. Elle est en conflit dans 26 cas avec les pays émergents contre 24 pour les Etats-Unis. La Chine vient d'ailleurs de subir sa première condamnation à l'OMC.

L'autre argument dont le chef de l'Etat use de manière immodérée concerne la protection environnementale et plus exactement le *dumping* écologique. A priori, l'argument est à la fois simple et logique. Puisque les Européens mettent en œuvre le protocole de Kyoto et que cela a un coût pour leurs industries qui sont soit désavantagées, soit risquent de délocaliser, mettons en place une taxe sur les importations en provenance des pays qui ne respectent pas le protocole pour les forcer à le faire. En effet, si l'on voulait être logique, il faudrait taxer les importations à forte intensité en carbone. Le problème est que, contrairement à des idées reçues, l'intensité en carbone des exportations européennes est bien plus forte que celle des Américains ou des Chinois ! Et cela pour une raison simple : nos exportations sont des exportations industrielles encore « riches » en carbone. La mise en place d'une taxation mondiale sur les importations riches en carbone ferait de nous les premières victimes. De surcroît, il ne faut pas croire qu'une taxe règle tout. Une étude suédoise vient de montrer qu'une surtaxe de 5 % sur toutes nos importations en provenance des pays n'appliquant pas le régime Kyoto aurait un surcoût de 52 milliards d'euros. En fait, même si l'Europe se lance seule dans une politique hardie de lutte contre le changement climatique, elle sera gagnante. Car en étant à la pointe de la technologie verte, elle prendra un avantage considérable sur ses concurrents. Cette surtaxe est une idée folle. Il faut que la lutte contre le changement climatique soit érigée en bien public mondial auquel Américains et émergents doivent contribuer. Croire que nous arriverons à faire changer d'avis les Chinois, les Américains et les Indiens simplement en taxant leurs importations est tout simplement irréaliste. D'autant qu'aucun pays européen n'est disposé à nous suivre sur cette voie bien douteuse.

Dernier exemple : les fonds souverains. Dans les propos du chef de l'Etat, on retrouve l'idée qu'à la différence des Américains, nous serions moins vigilants. Mais là encore, cet argument n'est corroboré par aucun fait tangible. La France dispose d'une excellente loi de contrôle des investissements étrangers : celle de

décembre 2005. Elle est à la fois précise et très favorable aux investisseurs étrangers, bien suffisante pour faire face à d'éventuelles tentatives de prise de contrôle hostiles. Le seul élément qu'il convient de développer, c'est le principe de réciprocité, moins d'ailleurs sur les fonds souverains que sur les entreprises publiques nationales. Mais Bruxelles n'a jamais dit le contraire. Le rapport Demarolles, remis récemment à notre ministre de l'Economie, ne préconise pas l'adoption d'un nouveau dispositif. L'Allemagne, qui avait caressé l'idée de créer une autorité de contrôle des fonds souverains, y a renoncé parce que sa création ne se justifiait pas. Dans le monde dur dans lequel nous sommes, la prime ne va pas forcément à ceux qui affolent leurs peuples au moment où ceux-ci s'en détachent, mais à ceux qui agissent dans la sérénité. La question n'est donc pas celle de savoir s'il faut se protéger ou pas, mais de savoir comment on le fait.

Dernier ouvrage paru : *la Norme sans la force. L'énigme de la puissance européenne*. Presses de Sciences-Po, 2005.

<http://www.liberation.fr/rebonds/342006.FR.php>

© Libération